

Interview de Karen Serres - Journée de la femme

« Notre combat se situe dans un cadre professionnel pour une égalité de droits et devoirs entre agricultrices et agriculteurs »

Notre Monde Agricole 04 FDSEA n° 12 www.hauteprovenceinfo.com 22.3.13



Karen Serres

Le 8 mars est une journée symbolique qui met à l'honneur la femme, les femmes du monde entier. L'agriculture au féminin a permis au fil des années une diversification d'activités, constituant un véritable atout pour l'ensemble des citoyens. Explications par Karen Serres, présidente de la Commission Nationale des Agricultrices à la FNSEA.

Calendrier fioul 2013 : achats groupés réservés aux adhérents FDSEA

- délai le 9 avril pour livraison du 15 au 19 avril
- délai le 14 mai pour livraison du 21 au 24 mai
- délai le 18 juin pour livraison du 24 au 28 juin
- délai le 16 juillet pour livraison du 22 au 26 juillet- délai le 14 août pour livraison du 19 au 23 août- délai le 10 septembre pour livraison du 16 au 20 septembre- délai le 8 octobre pour livraison du 14 au 18 octobre

www.FdseaPaca.fr

Comment évaluez-vous la place des femmes dans l'agriculture française aujourd'hui ?

Karen Serres : Avec plus d'un tiers des agriculteurs de sexe féminin et 41 % d'installations, le métier se féminise. Il y a toujours eu des femmes travaillant sur les exploitations agricoles mais, par le passé, leur travail et leur rôle étaient sous-évalués au point de ne pas être reconnues comme véritables agricultrices. Ce passé proche et peu glorieux conditionne encore des attitudes et a priori sexistes, semant le doute sur l'égalité de « valeur » entre l'installation d'une épouse d'exploitant et celle d'un fils ou fille d'agriculteur...

La majorité des agricultrices sont épouses d'agriculteurs avec un parcours différent de leurs homologues masculins : elles ont suivi des formations initiales variées et ont aussi souvent exercé un autre métier avant leur installation en agriculture. Ceci leur offre un regard et une sensibilité différente et complémentaire par rapport aux agriculteurs, plus souvent dans une logique d'installation par filiation directe. Avec l'évolution de la société et la reconnaissance à sa juste valeur du travail des agricultrices, l'agriculture française s'ouvre à plus de diversité, offrant une riche palette de métiers et de visages. C'est aux côtés des collègues masculins, et à valeur égale, que les femmes pourront pleinement apporter un plus à l'agriculture. Un plus au service de l'ensemble des citoyens.

En tant qu'agricultrice et responsable syndicale, quels sont les combats que vous menez pour les droits des femmes ?

KS : A titre personnel, j'ai une sensibilité pour l'égalité hommes/femmes

mais en tant que syndicaliste, présidente de la Commission Nationale des Agricultrices, notre combat se situe dans un cadre professionnel pour une égalité de droits et devoirs entre agricultrices et agriculteurs, ce qui est donc autre chose qu'un combat pour les femmes en tant que tel.

Par exemple, les congés maternités sont un droit ; nous avons obtenu, suite à des années d'actions syndicales, la même durée de temps de prise en charge pour une agricultrice que pour une femme salariée. Aujourd'hui, nous constatons que de nombreuses agricultrices ne profitent pas pleinement du dispositif. Les méthodes de diffusion de l'information ainsi que l'incitation à ce que chaque agricultrice qui accouche puisse bénéficier pleinement de la totalité du droit qui lui revient est un chantier auquel nous sommes très attachées. Autre exemple : La présence des agricultrices dans les chambres d'agriculture s'est nettement améliorée depuis les dernières élections avec l'obligation d'une représentativité féminine sur les listes égale au nombre de votantes. Nous pensons que ce qui marche dans une structure peut et doit être étendu aux autres Organisations professionnelles agricoles.

En parlant de « journée de la Femme », quelle est justement la journée-type d'une agricultrice ?

KS : Il n'y a pas de journée « type », tout comme il n'y a pas d'agriculteur ni d'agricultrice « type ». Le métier est si diversifié que nous pouvons parler non pas du métier d'agriculteur mais des métiers de l'agriculture. Cette diversité sera notre force pour aller de l'avant ensemble, agricultrices et agriculteurs.

www.laicite.fr